GRILLE DES TARIFS
AU 1ER AVRIL 2017

Grille des tarifs d'électricité
Hausse moyenne de 1,6 % au 1er avril 2017 à l'exception du tarif L pour lequel la hausse est de 1,1 %

Article 1er avril 2016	Article 1er avril 2017	Tarif	Description	Prix 1er avril 2016	Prix 1er avril 2017	Variation 1er avril 2017
2.7	2.7	*D*	Redevance d'abonnement par jour	40,64 ¢	37,68 ¢	-7,3%
			Premiers kWh par jour : 30 kWh en 2016 et 32 kWh en 2017	5,71 ¢	5,92 ¢	3,7%
			Reste de l'énergie	8,68 ¢	9,02 ¢	3,9%
			Minimum par mois - monophasée	s. o.	13,80 $	s. o.
			Minimum par mois - triphasée	s. o.	18,00 $	s. o.
			Prime de puissance, été (> 50 kW)	3,78 $	s. o.	s. o.
			Prime de puissance, hiver (> 50 kW)	6,21 $	s. o.	s. o.
s. o.	2.18	*DP*	Redevance d'abonnement par mois	s. o.	6,10 $	s. o.
			1 200 premiers kWh par mois	s. o.	5,83 ¢	s. o.
			Reste de l'énergie	s. o.	8,86 ¢	s. o.
			Prime de puissance, été (> 50 kW)	s. o.	4,59 $	s. o.
			Prime de puissance, hiver (> 50 kW)	s. o.	6,21 $	s. o.
			Minimum par mois - monophasée	s. o.	15,00 $	s. o.
			Minimum par mois - triphasée	s. o.	21,00 $	s. o.
2.19	2.27	*DM*	Redevance d'abonnement par jour par multiplicateur	40,64 ¢	37,68 ¢	-7,3%
			Premiers kWh par jour par multiplicateur : 30 kWh en 2016 et 32 kWh en 2017	5,71 ¢	5,92 ¢	3,7%
			Reste de l'énergie	8,68 ¢	9,02 ¢	3,9%
			Prime de puissance, été (> 50 kW ou 4 kW x multiplicateur)	3,78 $	4,59 $	21,4%
			Prime de puissance, hiver (> 50 kW ou 4 kW x multiplicateur)	6,21 $	6,21 $	0,0%
			Minimum par mois - monophasée (x multiplicateur)	s. o.	13,80 $	s. o.
			Minimum par mois - triphasée (x multiplicateur)	s. o.	18,00 $	s. o.
2.29	2.38	*DT*	Redevance d'abonnement par jour par multiplicateur	40,64 ¢	30,48 ¢	-25,0%
			Prix de l'énergie : T° ≥ -12°C ou -15°C	4,60 ¢	4,60 ¢	0,0%
			Prix de l'énergie : T° < -12°C ou -15°C	26,91 ¢	26,91 ¢	0,0%
			Prime de puissance, été (> 50 kW ou 4 kW x multiplicateur)	3,78 $	4,59 $	21,4%
			Prime de puissance, hiver (> 50 kW ou 4 kW x multiplicateur)	6,21 $	6,21 $	0,0%
			Minimum par mois - monophasée (x multiplicateur)	s. o.	13,80 $	s. o.
			Minimum par mois - triphasée (x multiplicateur)	s. o.	18,00 $	s. o.
2.45	2.54	*Option de mesurage net pour autoproducteur*	Montant mensuel minimal - abonnement assujetti au tarif D ou DM	s. o.	13,80 $	s. o.
			Montant mensuel minimal - abonnement assujetti au tarif G	s. o.	12,33 $	s. o.
2.51	2.60	*Électricité additionnelle - Photosynthèse*	Prix plancher (¢/kWh) - prix moyen au tarif M (2e tranche) à 25 kV et 100 % de FU	5,50 ¢	5,58 ¢	1,5%
3.2	3.2	*G*	Redevance d'abonnement par mois	12,33 $	12,33 $	0,0%
			Prime de puissance (> 50 kW)	17,31 $	17,58 $	1,6%
			15 090 premiers kWh par mois	9,71 ¢	9,87 ¢	1,6%
			Reste de l'énergie	6,60 ¢	6,99 ¢	5,9%
			Minimum par mois - triphasée	36,99 $	36,99 $	0,0%
3.5	3.5	*G courte durée*	Majoration de la redevance et du montant mensuel minimal	12,33 $	12,33 $	0,0%
			Majoration de la prime de puissance mensuelle en période d'hiver	5,94 $	6,00 $	1,0%
3.7	3.7	*Activités d'hiver*	Indice de référence au 31 mars 2006	1,08	1,08	s. o.
			Majoration au 1er avril de chaque année à compter de 2006	2%	2%	s. o.
			Indice de majoration de facture au 1er avril 2017 = 1,3696			
4.2	4.2	*M*	Prime de puissance	14,37 $	14,55 $	1,3%
			210 000 premiers kWh par mois	4,93 ¢	5,01 ¢	1,6%
			Reste de l'énergie	3,66 ¢	3,72 ¢	1,6%
			Minimum par mois - monophasée	12,33 $	12,33 $	0,0%
			Minimum par mois - triphasée	36,99 $	36,99 $	0,0%
4.7	4.7	*M courte durée*	Majoration de la prime de puissance mensuelle en période d'hiver	5,94 $	6,00 $	1,0%
4.10	4.10	*G-9*	Prime de puissance	4,20 $	4,23 $	0,7%
			Prix de l'énergie	9,90 ¢	10,04 ¢	1,4%
			Minimum par mois - monophasée	12,33 $	12,33 $	0,0%
			Minimum par mois - triphasée	36,99 $	36,99 $	0,0%
			Majoration pour mauvais facteur de puissance	10,17 $	10,32 $	1,5%
4.13	4.13	*G-9 courte durée*	Majoration du montant mensuel minimal	12,33 $	12,33 $	0,0%
			Majoration de la prime de puissance mensuelle en période d'hiver	5,94 $	6,00 $	1,0%
4.17	4.17	*GD*	Prime de puissance	5,22 $	5,28 $	1,1%
			Prix de l'énergie, été	6,14 ¢	6,23 ¢	1,5%
			Prix de l'énergie, hiver	15,22 ¢	15,45 ¢	1,5%
			Minimum par mois - monophasée	12,33 $	12,33 $	0,0%
			Minimum par mois - triphasée	36,99 $	36,99 $	0,0%
4.22	4.22	*Tarif de transition - Photosynthèse*	Redevance mensuelle	34,77 $	34,77 $	s. o.
			Redevance mensuelle sur la puissance contractuelle (par kW)	6,48 ¢	6,48 ¢	s. o.
			Prix de l'énergie	3,51 ¢	3,51 ¢	s. o.
4.27	4.27	*Tarif de transition - Photosynthèse*	Dépassement de plus de 10 % de la puissance contractuelle	13,50 $	13,50 $	s. o.

Grille des tarifs d'électricité
Hausse moyenne de 1,6 % au 1er avril 2017 à l'exception du tarif L pour lequel la hausse est de 1,1 %

Article 1er avril 2016	Article 1er avril 2017	Tarif	Description	Prix 1er avril 2016	Prix 1er avril 2017	Variation 1er avril 2017
4.28	4.28	*Tarif de transition - Photosynthèse*	Indice de référence au 1er avril 2005	1,0	1,0	s. o.
			Majoration au 1er avril 2005, 2006 et 2007 en sus de la hausse moyenne	5%	5%	s. o.
			Majoration au 1er avril de chaque année à compter de 2008, en sus de la hausse moyenne	8%	8%	s. o.
			Indice de majoration de facture au 1er avril 2017 = 3,1233			
4.33 et 4.34	4.33 et 4.34	*Rodage de nouveaux équipements*	Majoration du prix moyen	4%	4%	s. o.
4.38	4.38	*Essais d'équipements - Moyenne puissance*	Multiplicateur (par kWh)	10,00¢	10,00 ¢	0,0%
4.45	4.45	*Électricité interruptible - Moyenne puissance*	Option I :			
			Crédit nominal fixe pour la période d'hiver (par kW)	13,00 $	13,00 $	0,0%
			Crédit nominal variable pour chacune des 20 premières heures d'interruption (par kWh)	20,00 ¢	20,00 ¢	0,0%
			Crédit nominal variable pour chacune des 20 heures d'interruption suivantes (par kWh)	25,00 ¢	25,00 ¢	0,0%
			Crédit nominal variable pour chacune des 60 heures d'interruption subséquentes (par kWh)	30,00 ¢	30,00 ¢	0,0%
			Option II :			
			Crédit nominal fixe pour la période d'hiver (par kW)	9,10 $	9,10 $	0,0%
			Crédit nominal variable pour chaque heure d'interruption (par kWh)	20,00 ¢	20,00 ¢	0,0%
4.47	4.47	*Électricité interruptible - Moyenne puissance*	Option I :			
			Pénalité (par kW)	1,25 $	1,25 $	0,0%
			Option II :			
			Pénalité (par kW)	0,50 $	0,50 $	0,0%
4.50	4.50	*Électricité additionnelle - Moyenne puissance*	Prix plancher (¢/kWh) - prix moyen au tarif M (2e tranche) à 25 kV et 100 % de FU	5,50 ¢	5,58 ¢	1,5%
s.o.	4.55	*Tarif BR*	Consommation associée aux 50 premiers kW de puissance maximale appelée (par kWh)	s.o.	11,00 ¢	s.o.
			Consommation associée à la puissance maximale appelée excédant 50 kW (par kWh)	s.o.	20,65 ¢	s.o.
			Reste de l'énergie consommée (par kWh)	s.o.	16,23 ¢	s.o.
			Minimum par mois - monophasée	s.o.	12,33 $	s.o.
			Minimum par mois - triphasée	s.o.	36,99 $	s.o.
5.2	5.2	*L*	Prime de puissance	12,87 $	12,99 $	0,9%
			Prix de l'énergie	3,26 ¢	3,30 ¢	1,2%
5.6	5.6	*L*	Prime de dépassement quotidienne	7,53 $	7,59 $	0,8%
			Prime de dépassement mensuelle	22,59 $	22,77 $	0,8%
5.14	5.14	*LG*	Prime de puissance	13,05 $	13,23 $	1,4%
			Prix de l'énergie	3,39 ¢	3,45 ¢	1,8%
5.25	5.25	*LG*	Prime de dépassement quotidienne	7,62 $	7,74 $	1,6%
			Prime de dépassement mensuelle	22,86 $	23,22 $	1,6%
5.33	5.33	*H*	Prime de puissance	5,22 $	5,28 $	1,1%
			Énergie : autre que jours de semaine en hiver	5,26 ¢	5,35 ¢	1,7%
			Énergie : jours de semaine en hiver	18,08 ¢	18,08 ¢	0,0%
5.38 a)	5.38 a)	*LD (option ferme)*	Prime de puissance	5,22 $	5,28 $	1,1%
			Prix de l'énergie, autre que jours de semaine en hiver	5,26 ¢	5,35 ¢	1,7%
			Prix de l'énergie, jours de semaine en hiver	18,08 ¢	18,08 ¢	0,0%
5.38 b)	5.38 b)	*LD (option non ferme)*	Prime de puissance par jour - interruptions planifiées	0,52 $	0,53 $	1,9%
			Prime de puissance par jour - interruptions non planifiées	1,04 $	1,06 $	1,9%
			Prix de l'énergie	5,26 ¢	5,35 ¢	1,7%
			Maximum par mois - prime de puissance	5,22 $	5,28 $	1,1%
5.41	5.41	*LD (option non ferme)*	Prix par kWh consommé sans autorisation	50 ¢	50 ¢	0,0%
5.47	5.47	*Rodage de nouveaux équipements (12 périodes ou plus)*	Majoration maximale du prix moyen	4%	4%	s. o.
			Majoration minimale du prix moyen	1%	1%	s. o.
5.48	5.48	*Rodage de nouveaux équipements (moins de 12 périodes)*	Majoration du prix moyen	4%	4%	s. o.
5.51	5.51	*Rodage de nouveaux équipements*	Prix par kWh consommé sans autorisation	50 ¢	50 ¢	s. o.
5.53 b)	5.53 b)	*Essais d'équipements - Grande puissance*	Multiplicateur (par kWh)	10,00 ¢	10,00 ¢	0,0%
5.57	5.57	*LP*	Redevance annuelle	1 000 $	1 000 $	0,0%
5.64	5.64	*LP*	Prix par kWh consommé sans autorisation	50 ¢	50 ¢	0,0%
6.20	6.20	*Électricité interruptible - Grande puissance*	Option I :			
			Crédit nominal fixe pour la période d'hiver (par kW)	13,00 $	13,00 $	0,0%
			Crédit nominal variable pour chacune des 20 premières heures d'interruption (par kWh)	20,00 ¢	20,00 ¢	0,0%
			Crédit nominal variable pour chacune des 20 heures d'interruption suivantes (par kWh)	25,00 ¢	25,00 ¢	0,0%
			Crédit nominal variable pour chacune des 60 heures d'interruption subséquentes (par kWh)	30,00 ¢	30,00 ¢	0,0%
			Option II :			
			Crédit nominal fixe pour la période d'hiver (par kW)	6,50 $	6,50 $	0,0%
			Crédit nominal variable pour chaque heure d'interruption (par kWh)	20,00 ¢	20,00 ¢	0,0%

Grille des tarifs d'électricité
Hausse moyenne de 1,6 % au 1er avril 2017 à l'exception du tarif L pour lequel la hausse est de 1,1 %

Article 1er avril 2016	Article 1er avril 2017	Tarif	Description	Prix 1er avril 2016	Prix 1er avril 2017	Variation 1er avril 2017
6.24	6.24	*Électricité interruptible - Grande puissance*	Option I :			
			Pénalité (par kW)	1,25 $	1,25 $	s. o.
			Montant pour calcul de la pénalité maximale (par kW)	5,00 $	5,00 $	s. o.
			Option II :			
			Pénalité (par kW)	0,60 $	0,60 $	s. o.
			Montant pour calcul de la pénalité maximale (par kW)	2,50 $	2,50 $	s. o.
6.32	6.32	*Électricité additionnelle - Grande puissance*	Prix plancher (¢/kWh) - prix moyen au tarif L à 120 kV et 100 % de FU	4,65 ¢	4,70 ¢	1,1%
6.36	6.36	*Électricité interruptible - Grande puissance*	Prix du kWh au-delà de la référence en période de restriction	50 ¢	50 ¢	0,0%
6.45	6.45	*Tarif de développement économique*	Réduction tarifaire initiale	20%	20%	s. o.
7.1	s. o.	*D réseaux autonomes*	Énergie excédant 30 kWh par jour	37,62 ¢	s. o.	s. o.
7.2	s. o.	*DM réseaux autonomes*	Énergie excédant 30 kWh par jour par multiplicateur	37,62 ¢	s. o.	s. o.
s. o.	7.2	*DN*	Redevance d'abonnement par jour par multiplicateur	s. o.	37,68 ¢	s. o.
			30 premiers kWh par jour par multiplicateur	s. o.	5,92 ¢	s. o.
			Reste de l'énergie	s. o.	41,28 ¢	s. o.
			Prime de puissance, été (> 50 kW ou 4 kW x multiplicateur)	s. o.	4,59 $	s. o.
			Prime de puissance, hiver (> 50 kW ou 4 kW x multiplicateur)	s. o.	6,21 $	s. o.
			Minimum par mois - monophasée (x multiplicateur)	s. o.	13,80 $	s. o.
			Minimum par mois - triphasée (x multiplicateur)	s. o.	18,00 $	s. o.
7.4	7.8	*G, G-9, M, MA rés. autonomes*	Pénalité sur l'énergie	76,80 ¢	78,03 ¢	1,6%
7.6	7.10	*Tarif MA - Structure*	Centrale au diesel lourd (par kW au-delà de 900 kW)	30,78 $	31,26 $	1,6%
			Centrale au diesel lourd (par kWh au-delà de 390 000 kWh) (mise à jour octobre 2016)	15,22 ¢	15,22 ¢	s. o.
			Autres cas (par kW au-delà de 900 kW)	60,51 $	61,47 $	1,6%
			Autres cas (par kWh au-delà de 390 000 kWh) (mise à jour octobre 2016)	36,43 ¢	36,43 ¢	s. o.
7.7	7.11	*Tarif MA - Révision des prix de l'énergie*	A - Centrale au diesel lourd - coût d'entretien et d'exploitation (par kWh)	2,73 ¢	2,77 ¢	1,5%
			B - Centrale au diesel lourd - coût de l'énergie établi pour 2006 (par kWh)	11,57 ¢	11,57 ¢	s. o.
			C - Prix moyen du diesel n°6 (2% s) pour la région de Montréal (prix en date d'octobre 2015 : 62,85 $/baril)	s. o.	s. o.	s. o.
			D - Prix moyen de référence du diesel lourd n°6 (2% s) (par baril)	58,20 $	58,20 $	s. o.
			E - Autres cas - coût d'entretien et d'exploitation (par kWh)	2,73 ¢	2,77 ¢	1,5%
			F - Autres cas - coût de l'énergie établi pour 2006 (par kWh)	26,44 ¢	26,44 ¢	s. o.
			G - Prix moyen du diesel n°1 pour la région de Montréal (prix en date d'octobre 2015 : 78,40 ¢/litre)	s. o.	s. o.	s. o.
			H - Prix moyen de référence du diesel n°1 (par litre)	61,51 ¢	61,51 ¢	s. o.
7.15	7.19	*Électricité interruptible avec préavis - Réseaux autonomes*	Crédit fixe (par kW)	6,00 $	6,00 $	0,0%
7.16	7.20	*Électricité interruptible avec préavis - Réseaux autonomes*	Composantes du crédit variable :			
			A - Coût d'entretien et d'exploitation (par kWh)	2,70 ¢	2,74 ¢	1,5%
			B - Coût de l'énergie pour l'année de référence 2012 (par kWh) :			
			-au nord du 53e parallèle	54,50 ¢	54,50 ¢	s. o.
			-au sud du 53e parallèle	35,50 ¢	35,50 ¢	s. o.
			C - Prix moyen du diesel n°1 pour la région de Montréal (prix en date d'octobre 2015 : 78,40 ¢/litre)	s. o.	s. o.	s. o.
			D - Prix moyen de référence du diesel n°1 (par litre)	87,66 ¢	87,66 ¢	s. o.
7.25	7.29	*Électricité interruptible sans préavis - Réseaux autonomes*	Crédit (par kW)	1,20 $	1,20 $	0,0%
			Crédit maximum (par kW)	33,33 $	33,33 $	0,0%
8.2	8.2	*a) T1 (quotidien)*	Prime de puissance par jour	4,88 $	4,95 $	1,4%
			Maximum par semaine	14,63 $	14,84 $	1,4%
		b) T2 (hebdomadaire)	Prime de puissance par semaine	14,63 $	14,84 $	1,4%
			Maximum par mois	43,89 $	44,58 $	1,6%
		c) T3 (30 jours ou plus)	Prime de puissance par mois	43,89 $	44,58 $	1,6%
8.3	s. o.	*T (montant minimal)*	Minimum par mois - monophasée	8,79 $	s. o.	s. o.
			Minimum par mois - triphasée	26,37 $	s. o.	s. o.
9.4	9.4	*Éclairage public (service général)*	Prix de l'énergie	10,16 ¢	10,32 ¢	1,6%

Grille des tarifs d'électricité
Hausse moyenne de 1,6 % au 1er avril 2017 à l'exception du tarif L pour lequel la hausse est de 1,1 %

Article 1er avril 2016	Article 1er avril 2017	Tarif	Description	Prix 1er avril 2016	Prix 1er avril 2017	Variation 1er avril 2017
9.10 a)	9.10 a)	*Éclairage public (service complet)*	Vapeur de sodium : 5 000 lumens (ou 70 W) - par luminaire	22,08 $	22,44 $	1,6%
			Vapeur de sodium : 8 500 lumens (ou 100 W) - par luminaire	24,06 $	24,45 $	1,6%
			Vapeur de sodium : 14 400 lumens (ou 150 W) - par luminaire	25,95 $	26,37 $	1,6%
			Vapeur de sodium : 22 000 lumens (ou 250 W) - par luminaire	30,45 $	30,93 $	1,6%
9.10 b)	9.10 b)	*Éclairage public (service complet)*	Diodes électroluminescentes : 6 100 lumens (ou 65 W) - par luminaire	22,74 $	23,10 $	1,6%
9.14	9.14	*Sentinelle (avec poteau)*	7 000 lumens (ou 175 W) - par luminaire	40,80 $	41,46 $	1,6%
			20 000 lumens (ou 400 W) - par luminaire	53,79 $	54,66 $	1,6%
9.15	9.15	*Sentinelle (sans poteau)*	7 000 lumens (ou 175 W) - par luminaire	32,07 $	32,58 $	1,6%
			20 000 lumens (ou 400 W) - par luminaire	46,23 $	46,98 $	1,6%
10.2	10.2	*Crédit d'alimentation en moyenne ou en haute tension*	Tension égale ou supérieure à 5 kV, mais inférieure à 15 kV	0,612 $	0,618 $	1,0%
			Tension égale ou supérieure à 15 kV, mais inférieure à 50 kV	0,981 $	0,993 $	1,2%
			Tension égale ou supérieure à 50 kV, mais inférieure à 80 kV	2,190 $	2,223 $	1,5%
			Tension égale ou supérieure à 80 kV, mais inférieure à 170 kV	2,679 $	2,712 $	1,2%
			Tension égale ou supérieure à 170 kV	3,540 $	3,579 $	1,1%
10.3	10.3	*Crédit d'alimentation aux tarifs domestiques*	Tension égale ou supérieure à 5 kV	0,241 ¢	0,244 ¢	1,2%
10.4	10.4	*Rajustement pour pertes de transformation*	Réduction mensuelle sur la prime de puissance	17,67 ¢	17,91 ¢	1,4%
11.3	11.3	*Service VISILEC*	Montant par mois	89 $	89 $	0,0%
11.10	11.10	*Service VIGIELIGNE*	Frais annuels	2 400 $	2 400 $	0,0%
			Frais annuels pour une 2e ou une 3e licence	600 $	600 $	0,0%
			Frais annuels par licence supplémentaire	120 $	120 $	0,0%
11.17	11.17	*Service SIGNATURE (service de base)*	Frais annuels par point de livraison	5 250 $	5 250 $	0,0%
11.18	11.18	*Service SIGNATURE (options)*	Frais annuels pour le suivi des harmoniques	5 000 $	5 000 $	0,0%
			Frais annuels pour le tableau de bord local	500 $	500 $	0,0%
			Frais annuels pour le bilan des indicateurs et le balisage du comportement des charges	5 000 $	5 000 $	0,0%
12.3	12.3	*Frais de nature administrative*	Frais de gestion de dossier	20 $	20 $	0,0%
			Frais d'ouverture de dossier	50 $	50 $	0,0%
			Frais pour provision insuffisante	10 $	10 $	0,0%
12.4	12.4	*Frais liés à l'alimentation électrique*	Coût du capital prospectif	5,248%	5,291%	s. o.
			Frais de mise sous tension	361 $	361 $	0,0%
			Frais de déplacement sans mise sous tension	172 $	172 $	0,0%
			Frais spéciaux de raccordement pour réseau autonome :			
			20 premiers kW (total)	5 000 $	5 000 $	0,0%
			Excédent (par kW)	250 $	250 $	0,0%
			Frais d'interruption de service :			
			Au point de livraison	50 $	50 $	0,0%
			Autres	361 $	361 $	0,0%
			Frais d'inspection	1 160 $	1 160 $	0,0%
			Frais initiaux d'installation	85 $	85 $	0,0%
			Frais initiaux d'installation réduits	15 $	15 $	0,0%
			Frais mensuels de relève	5 $	5 $	0,0%
			Frais liés à l'inaccessibilité d'un compteur	s. o.	85 $	s. o.
12.5	12.5	*Allocations monétaires*	Allocation pour usage domestique (pour chaque unité de logement)	2 680 $	2 680 $	0,0%
			Allocation pour usage autre que domestique (par kW)	335 $	335 $	0,0%
			Prime d'ajustement de l'allocation pour usage autre que domestique (par kW)	67 $	67 $	0,0%
12.6	12.6	*Composantes de la grille de calcul du coût des travaux prévue à l'annexe VI des Conditions de service d'électricité*	Frais d'acquisition	2,0%	2,0%	0,0%
			Frais de gestion de contrats en aérien	2,4%	2,4%	0,0%
			Frais de gestion de contrats en souterrain	10,4%	10,4%	0,0%
			Frais de gestion des matériaux en aérien	17,0%	17,0%	0,0%
			Frais de gestion des matériaux en souterrain	12,0%	12,0%	0,0%
			Frais de matériel mineur en aérien	11,0%	11,0%	0,0%
			Frais de matériel mineur en souterrain	7,0%	7,0%	0,0%
			Frais d'ingénierie et de gestion des demandes en aérien	24,3%	24,3%	0,0%
			Frais d'ingénierie et de gestion des demandes en souterrain	29,6%	29,6%	0,0%
			Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs en aérien - globale	22,5%	22,5%	0,0%
			Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs en aérien, avant-lot	19,1%	19,1%	0,0%
			Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs en aérien, arrière-lot	24,8%	24,8%	0,0%
			Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs en souterrain	10,7%	10,7%	0,0%
			Provision pour le réinvestissement en fin de vie utile	22,4%	22,4%	0,0%
12.7	12.7	*Prix unitaires*	Prix par mètre en aérien - ligne monophasée sans usage en commun, avant-lot	61 $	61 $	0,0%
			Prix par mètre en aérien - ligne monophasée sans usage en commun, arrière-lot	74 $	74 $	0,0%
			Prix par mètre en aérien - ligne triphasée sans usage en commun, avant-lot	74 $	74 $	0,0%
			Prix par mètre en aérien - ligne triphasée sans usage en commun, arrière-lot	87 $	87 $	0,0%
			Crédit pour usage en commun (par mètre), avant-lot	13 $	13 $	0,0%
			Crédit pour usage en commun (par mètre), arrière-lot	13 $	13 $	0,0%

Grille des tarifs d'électricité
Hausse moyenne de 1,6 % au 1er avril 2017 à l'exception du tarif L pour lequel la hausse est de 1,1 %

Article 1er avril 2016	Article 1er avril 2017	Tarif	Description	Prix 1er avril 2016	Prix 1er avril 2017	Variation 1er avril 2017
			Prix par bâtiment - souterrain - Lorsque l'option de ligne locale souterraine et de ligne principale aérienne est choisie :			
			Maison individuelle avec coffret de branchement de 600 A	9 490 $	9 490 $	0,0%
			Maison individuelle avec coffret de branchement de 320 A ou de 400 A	2 950 $	2 950 $	0,0%
			Maison individuelle avec coffret de branchement de 200 A	1 980 $	1 980 $	0,0%
			Maison jumelée	1 780 $	1 780 $	0,0%
			Maison en rangée	1 030 $	1 030 $	0,0%
			Duplex	3 910 $	3 910 $	0,0%
			Triplex	3 610 $	3 610 $	0,0%
			Multiplex de 4 logements	4 400 $	4 400 $	0,0%
			Multiplex de 5 logements	7 600 $	7 600 $	0,0%
			Multiplex de 6 logements	7 680 $	7 680 $	0,0%
			Multiplex de 7 logements	10 160 $	10 160 $	0,0%
			Multiplex de 8 logements	10 240 $	10 240 $	0,0%
			Prix par bâtiment - souterrain - Lorsque l'option de lignes locale et principale souterraines est choisie :			
			Maison individuelle avec coffret de branchement de 600 A	17 170 $	17 170 $	0,0%
			Maison individuelle avec coffret de branchement de 320 A ou de 400 A	8 480 $	8 480 $	0,0%
			Maison individuelle avec coffret de branchement de 200 A	6 580 $	6 580 $	0,0%
			Maison jumelée	5 460 $	5 460 $	0,0%
			Maison en rangée	4 100 $	4 100 $	0,0%
			Duplex	8 820 $	8 820 $	0,0%
			Triplex	10 060 $	10 060 $	0,0%
			Multiplex de 4 logements	11 770 $	11 770 $	0,0%
			Multiplex de 5 logements	16 810 $	16 810 $	0,0%
			Multiplex de 6 logements	16 890 $	16 890 $	0,0%
			Multiplex de 7 logements	20 900 $	20 900 $	0,0%
			Multiplex de 8 logements	22 520 $	22 520 $	0,0%
			Prix par mètre supplémentaire en souterrain	37 $	37 $	0,0%
			Prix des travaux aériens - Ligne basse ou moyenne tension :			
			Par poteau sans usage en commun et basse tension	1 301 $	1 301 $	0,0%
			Par poteau avec usage en commun et basse tension	794 $	794 $	0,0%
			Par poteau sans usage en commun et moyenne tension	1 568 $	1 568 $	0,0%
			Par poteau avec usage en commun et moyenne tension	957 $	957 $	0,0%
			Par poteau d'ancrage et jambe de force sans usage en commun	1 301 $	1 301 $	0,0%
			Par poteau d'ancrage et jambe de force avec usage en commun	794 $	794 $	0,0%
			Par ancrage sans usage en commun	484 $	484 $	0,0%
			Par ancrage avec usage en commun	295 $	295 $	0,0%
			Par hauban	384 $	384 $	0,0%
			Par protection de ligne moyenne tension monophasée	704 $	704 $	0,0%
			Par protection de ligne moyenne tension triphasée	1 998 $	1 998 $	0,0%
			Prix des travaux aériens - Excédent de câble de branchement basse tension :			
			Par mètre pour un coffret de branchement de 200 A, 120/240 V	15 $	15 $	0,0%
			Par mètre pour un coffret de branchement de 320 A ou de 400 A, 120/240 V	31 $	31 $	0,0%
			Par mètre pour un coffret de branchement de 600 A, 120/240 V	91 $	91 $	0,0%
			Par mètre pour un coffret de branchement de 200 A, 347/600 V	16 $	16 $	0,0%
			Par mètre pour un coffret de branchement de 320 A ou de 400 A, 347/600 V	35 $	35 $	0,0%
			Par mètre pour un coffret de branchement de 600 A, 347/600 V	99 $	99 $	0,0%
			Prix des travaux aériens - Excédent de conducteur de branchement moyenne tension :			
			Par mètre pour une ligne monophasée en 2 ACSR	24 $	24 $	0,0%
			Par mètre pour une ligne triphasée en 2 ACSR	37 $	37 $	0,0%
			Par mètre pour une ligne triphasée en 2/0 ACSR	39 $	39 $	0,0%
			Prix des travaux souterrains - Excédent de câble de branchement basse tension :			
			Par mètre pour un coffret de branchement de 200 A, 120/240 V	15 $	15 $	0,0%
			Par mètre pour un coffret de branchement de 320 A ou de 400 A, 120/240 V	38 $	38 $	0,0%
			Par mètre pour un coffret de branchement de 600 A, 120/240 V	48 $	48 $	0,0%
			Par mètre pour un coffret de branchement de 200 A, 347/600 V	18 $	18 $	0,0%
			Par mètre pour un coffret de branchement de 320 A ou de 400 A, 347/600 V	35 $	35 $	0,0%
			Par mètre pour un coffret de branchement de 600 A, 347/600 V	62 $	62 $	0,0%
			Prix des travaux souterrains - Excédent de câble de branchement moyenne tension :			
			Par mètre pour la 1re section, 2 X 3/0 Al, monophasé	45 $	45 $	0,0%
			Par mètre pour la 1re section, 2 X 3/0 Al, triphasé	104 $	104 $	0,0%
			Par mètre pour la 1re section, 4 X 3/0 Al, monophasé	90 $	90 $	0,0%
			Par mètre pour une section supplémentaire, 2 X 3/0 Al, monophasé	211 $	211 $	0,0%
			Par mètre pour une section supplémentaire, 2 X 3/0 Al, triphasé	270 $	270 $	0,0%
			Par mètre pour une section supplémentaire, 4 X 3/0 Al, monophasé	223 $	223 $	0,0%
			Par ensemble de jonctions, 2 X 3/0 Al, monophasé dans une chambre de raccordement	3 744 $	3 744 $	0,0%
			Par ensemble de jonctions, 2 X 3/0 Al, triphasé dans une chambre de raccordement	9 238 $	9 238 $	0,0%
			Par ensemble de jonctions, 4 X 3/0 Al, monophasé dans une chambre de raccordement	6 493 $	6 493 $	0,0%

Grille des tarifs d'électricité
Hausse moyenne de 1,6 % au 1er avril 2017 à l'exception du tarif L pour lequel la hausse est de 1,1 %

Article 1er avril 2016	Article 1er avril 2017	Tarif	Description	Prix 1er avril 2016	Prix 1er avril 2017	Variation 1er avril 2017
			Prix des travaux souterrains - Ligne basse tension :			
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade triple 3/0 A1 (120/240 V)	15 $	15 $	0,0%
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade triple 350 kcmil (120/240 V)	28 $	28 $	0,0%
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade triple 500 kcmil (120/240 V)	38 $	38 $	0,0%
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade triple 750 kcmil (120/240 V)	48 $	48 $	0,0%
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade quadruple 3/0 A1 (347/600 V)	18 $	18 $	0,0%
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade quadruple 350 kcmil (347/600 V)	35 $	35 $	0,0%
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade quadruple 500 kcmil (347/600 V)	47 $	47 $	0,0%
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade quadruple 750 kcmil (347/600 V)	62 $	62 $	0,0%
			Par point de circuit monophasé (120/240 V)	457 $	457 $	0,0%
			Par point de circuit triphasé (347/600 V)	634 $	634 $	0,0%
			Pour l'installation d'une section de câble de 30 mètres et moins, de 500 kcmil et moins	1 663 $	1 663 $	0,0%
			Pour l'installation d'une section de câble de plus de 30 mètres, de 500 kcmil et moins	2 662 $	2 662 $	0,0%
			Pour l'installation d'une section de câble de plus de 500 kcmil	2 662 $	2 662 $	0,0%
			Prix des travaux souterrains - Ligne moyenne tension :			
			Par mètre de câble, 3/0 A1, monophasé	23 $	23 $	0,0%
			Par mètre de câble, 3/0 A1, triphasé	52 $	52 $	0,0%
			Par mètre de câble, 750 kcmil, triphasé	123 $	123 $	0,0%
			Par point de circuit avec jonction rétractable à froid 3/0-3/0 A1 monophasé	936 $	936 $	0,0%
			Par point de circuit avec jonction rétractable à froid 3/0-3/0 A1 triphasé	2 310 $	2 310 $	0,0%
			Par point de circuit avec jonction rétractable à froid, 750-750 kcmil triphasé	2 354 $	2 354 $	0,0%
			Par point de circuit dérivation 2 voies, 750 kcmil triphasé	3 246 $	3 246 $	0,0%
			Par point de circuit dérivation 3 voies, 750 kcmil triphasé	2 971 $	2 971 $	0,0%
			Par point de circuit dérivation 4 voies, 750 kcmil triphasé	2 898 $	2 898 $	0,0%
			Pour l'installation d'une section de câble	3 329 $	3 329 $	0,0%
			Par test de générateur de tension	1 331 $	1 331 $	0,0%
12.8	12.8	*Interventions à prix forfaitaire*	*Alimentation temporaire en souterrain de 200 A, monophasée (120/240 V)*			
			Sans ajout de câble	850 $	850 $	0,0%
			Avec ajout de câble	3 450 $	3 450 $	0,0%
			Alimentation temporaire en aérien de 200 A avec modification temporaire, monophasée (120/240 V)			
			Avec remplacement du transformateur	2 450 $	2 450 $	0,0%
			Avec ajout de câble	1 835 $	1 835 $	0,0%
			Avec ajout de câble et remplacement du transformateur	3 365 $	3 365 $	0,0%
			Avec ajout de câble et de poteaux et remplacement du transformateur	5 890 $	5 890 $	0,0%
			Modification d'un branchement aérosouterrain d'au plus 200 A, monophasée (120/240 V)			
			Par raccordement sur poteau fourni par le client	675 $	675 $	0,0%
			Par raccordement sur poteau d'Hydro-Québec	815 $	815 $	0,0%
			Modification d'un coffret de branchement, basse tension, en aérien			
			400 A, monophasé (120/240 V) ou triphasé (347/600 V)	895 $	895 $	0,0%
			600 A ou 800 A, monophasé (120/240 V) ou triphasé (347/600 V)	1 700 $	1 700 $	0,0%
			Déplacement d'un branchement, basse tension, en aérien			
			200 A, monophasé (120/240 V), avec ou sans remplacement de câble	361 $	361 $	0,0%
			400 A, monophasé (120/240 V), avec remplacement de câble	895 $	895 $	0,0%
			Entretien préventif, moyenne tension, en aérien ou en souterrain			
			Par intervention, pour une mise hors tension et une remise sous tension	800 $	800 $	0,0%
			Par intervention additionnelle, à la demande du client	2 800 $	2 800 $	0,0%
12.9	12.9	*Mesurage à prix forfaitaire*	*Mesurage temporaire*			
			Basse tension, monophasé (120/240 V), sans transformation	290 $	290 $	0,0%
			Basse tension, polyphasé (347/600 V), sans transformation	450 $	450 $	0,0%
			Basse tension, monophasé (120/240 V), avec transformation	720 $	720 $	0,0%
			Basse tension, polyphasé (347/600 V), avec transformation	1 250 $	1 250 $	0,0%
			Moyenne tension	3 200 $	3 200 $	0,0%
			Mesurage moyenne tension relatif à une option			
			Monophasé, avec transformation, structure	12 910 $	12 910 $	0,0%
			Polyphasé, avec transformation, structure	28 080 $	28 080 $	0,0%
			Polyphasé, avec transformation, poste blindé	26 890 $	26 890 $	0,0%
			Mesurage moyenne tension pour une installation de petite puissance			
			Monophasé, avec transformation	11 510 $	11 510 $	0,0%